



**Organising International Solidarity
CSO-LA/2018/402-422
Small Grant Facility - Lot thématique**

Directives de demande pour la Subvention à Petite Échelle (Small Grant Facility)

DATE LIMITE DE DEPOT DES PROPOSITIONS : 6 NOVEMBRE 2022, 24H00 (HEURE DE BRUXELLES)

1. Contexte

Depuis sa communication de 2012 intitulée « Les racines de la démocratie et du développement durable : l'engagement de l'Europe avec la société civile dans les relations extérieures », l'Union européenne (UE) adopté un changement de politique pour soutenir la société civile non seulement en tant que fournisseur d'aide, mais aussi en tant qu'acteur central de la gouvernance reconnaissant le rôle des organisations de la société civile (OSC) pour construire des processus démocratiques plus solides, Les systèmes de responsabilisation et d'obtenir de meilleurs résultats en matière de développement. L'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable, dont l'objectif 17 reconnaît la nécessité de travailler en partenariat renforcé, a renforcé l'engagement de l'UE à soutenir et à travailler en collaboration avec les OSC.

Le programme « Organising International Solidarity » (OIS)

Depuis 2019, les membres de SOLIDAR et leurs partenaires du Sud se concentrent sur la mise en œuvre de l'Organisation de la Solidarité Internationale (OIS) Programme : un programme financé par l'UE visant à renforcer la capacité et l'efficacité des membres de SOLIDAR et de leurs partenaires sur le terrain à s'engager dans la mise en œuvre des ODD, en particulier sur le travail décent, la protection sociale, la transition juste et la réduction de l'espace pour les OSC, ainsi que renforcer les capacités de représentation de SOLIDAR pour recueillir les points de vue et les contributions des membres et de leurs partenaires sur le terrain et établir un dialogue avec l'UE et les décideurs internationaux. L'un des éléments clés du programme OIS est le Small Grant Facility (SGF) : octroi de subventions à des tiers. Ces subventions soutiendront l'organisation d'activités qui contribuent à renforcer le partenariat entre les membres, partenaires et alliés de SOLIDAR sur le terrain.

En 2021, SOLIDAR a adopté sa nouvelle stratégie, assurant une approche transversale de son travail de plaidoyer sur la promotion de la transition juste et de l'espace civique. Ce lot thématique vise à renforcer les capacités des membres et partenaires de SOLIDAR dans le Sud sur la transition juste et l'espace civique en ligne avec le développement durable.

2. Description de l'appel à propositions

2.1. Objectifs et résultats attendus du fonds de subvention à petite échelle :

Le SGF soutiendra le plaidoyer politique, le renforcement des capacités et la sensibilisation concernant la transition juste et la réduction de l'espace pour les organisations de la société civile (OSC) dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Le fonds a pour objectif de renforcer la capacité des membres, partenaires et alliés de SOLIDAR à participer aux processus d'élaboration des politiques de l'UE, et la mise en place d'initiatives actives de plaidoyer et de lobbying concernant la transition juste et la réduction de l'espace pour les OSC. Il contribuera également à renforcer le partenariat et la collaboration entre les membres, partenaires et alliés de SOLIDAR sur le terrain (aux niveaux national, sous-régional et régional). Par conséquent, les mesures :

- Renforcer les connaissances et les capacités des membres de SOLIDAR, de leurs partenaires et alliés dans les pays partenaires pour plaider pour une transition juste et un espace civique dans le cadre de l'Agenda 2030 ;
- Soutenir l'identification d'objectifs et de défis communs pour les membres de SOLIDAR, leurs partenaires et alliés dans les différentes régions et pays de l'action ;
- Promouvoir le rôle des organisations de la société civile (OSC) en tant que parties prenantes clés pour la démocratie, l'espace civique et la transition juste vers le développement durable ;
- Renforcer les capacités des membres de SOLIDAR, de leurs partenaires et alliés dans les pays partenaires à engager des dialogues politiques avec l'UE et d'autres acteurs internationaux clés ;
- Accroître la visibilité du réseau SOLIDAR en tant qu'organisation basée sur l'adhésion qui promeut la justice sociale à travers une transition juste à l'échelle mondiale.

2.2. Localisation

Les actions doivent avoir lieu dans les pays suivants :

- Afrique de l'Ouest : Burkina Faso, Burundi, Mali, Niger, Bénin et Sénégal
- Afrique de l'Est et du Sud : Kenya, Mozambique, Tanzanie, Afrique du Sud et Zimbabwe
- Amérique centrale : El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua
- Amérique andine : Bolivie, Colombie, Équateur et Pérou
- Asie : Chine / Hong Kong, Cambodge, Myanmar, Pakistan, Philippines et Thaïlande

2.3. Durée et période de mise en œuvre de l'action

- Durée minimum: trois mois.
- Durée maximum: quatre mois.

Cette action doit être mise en œuvre d'ici le 31 mars 2023.

2.4. Budget total et coût des actions/activités subventionnées

En 2022, le budget total de la SGF s'élève à 30000 euros. L'appel à propositions est divisé en deux lots :

Lot 1 – Transition juste

Action régionale sur la **transition juste impliquant au moins cinq pays** (voir section 2.2 Localisation) et **axée sur le renforcement des capacités**. L'enveloppe budgétaire globale est de 20.000 EUR.

- Budget minimum pour une proposition : 10.000 EUR.
- Budget maximum pour une proposition : 20.000 EUR.

Lot 2 – Espace réduit

Action nationale sur le **rétrécissement de l'espace et les défenseurs des droits humains pour les actions menées dans un pays éligible** (voir section 2.2 Localisation). L'enveloppe budgétaire globale est de 10.000 EUR.

- Budget minimum pour une proposition : 2.000EUR.
- Budget maximum pour une proposition : 2.500 EUR.

La subvention peut couvrir jusqu'à 85 % du budget. Le reste sera cofinancé par le(s) bénéficiaire(s). Par exemple : une proposition dans le cadre du lot 1 peut demander un budget maximal de 20.000 EUR, dont 17.000 EUR peuvent être couverts par SOLIDAR.

Les versements de subventions sont soumis au versement d'un préfinancement de 80 % au début du projet. Le paiement du solde de la subvention sera effectué après la soumission et l'approbation par SOLIDAR des rapports narratifs et financiers basés sur les coûts éligibles réels encourus.

Note 1 : les subventions seront transférées aux organisations des bénéficiaires dans le pays partenaire en euros.

Note 2 : il est obligatoire de respecter la structure du modèle de proposition de budget.

3. Critères d'éligibilité

3.1. Qui peut déposer une demande ?

Seules les organisations suivantes peuvent déposer une demande de subvention : les OSC, les mouvements sociaux, les organisations représentatives et associatives, et les syndicats indépendants qui remplissent les critères organisationnels de sélection suivants :

- Être reconnues comme des entités juridiques à but non lucrative aux termes des lois applicables, dans les cas où de telles lois existent ;
- Être établies et actives dans un des pays cités ci-dessus ;
- Être capables de prouver qu'elles ont un focus sur la défense et la promotion des droits
- Avoir une structure décisionnelle démocratique et indépendante de tout gouvernement.

Les membres et partenaires de SOLIDAR sont vivement encouragés à soumettre des candidatures. Membres affiliés¹ au programme OIS ne peuvent diriger ni être codemandeurs. Chaque organisation ne peut soumettre qu'une seule candidature en tant que candidat principal pour chaque année du programme. Cependant, une organisation peut faire partie de plus d'une soumission en tant que codemandeur.

¹ Les membres affiliés au programme OIS sont : MPDL, Forum for International Cooperation, Solidarité Laïque Burkina Faso, Solidar Suisse Hong Kong Limited, FOS et Olof Palme International Center.

Les principaux candidats doivent être établis dans l'un des pays mentionnés ci-dessus et être directement responsables de la mise en œuvre de l'action.

Les propositions doivent être le résultat d'un processus de consultation entre les différentes organisations impliquées afin de renforcer leur partenariat.

3.2. Quelles actions sont éligibles ?

Les actions doivent avoir un lien clair avec l'axe thématique de l'appel (juste la transition et réduction de l'espace dans le cadre du Programme 2030). En ce sens, les actions comprendront les activités suivantes :

Lot 1 – Transition juste

- Facilitation d'une Formation régionale des Formateurs ; qui reproduira une Formation des Formateurs précédente développée par SOLIDAR et le Centre International Olof Palme (OPIC) et utilisera les mêmes matériaux. Les organisations qui recevront la subvention devraient participer au premier atelier organisé par l'OPIC en novembre (date exacte à définir).
- Fournir un soutien aux participants qui ont participé à la formation des formateurs (deux rondes) afin qu'ils puissent exécuter leurs plans pour lancer des alliances nationales pour une transition juste. (Soutien à l'organisation d'alliances et à la facilitation de leur travail pratique, comme le développement d'agendas communs et d'objectifs de plaidoyer, mais aussi soutien en termes de versement de petits fonds aux formateurs pour couvrir leurs coûts d'organisation d'alliances nationales.)
- Suivi des progrès des alliances nationales initiées à la suite de la Formation des formateurs et rapport à SOLIDAR/OPIC.

Lot 2 – Espace réduit

- Un soutien vital en cas de répression financière, judiciaire ou administrative ;
- Soutien légal ;
- Des projets de renforcement des capacités tels que la formation ;
- Des actions de plaidoyer et de campagne innovantes.

ATTENTION : les actions humanitaires ne sont pas éligibles.

3.3. Quels coûts sont éligibles ?

Seuls les "coûts éligibles" peuvent être couverts par une subvention. Les catégories de coûts qui sont éligibles et non-éligibles sont indiquées ci-dessous. Le budget est à la fois une estimation des coûts et un plafond général des « coûts éligibles ». Les coûts doivent être directement liés à la mise en œuvre de l'action, et être occasionnés durant la période de mise en œuvre de l'action.

Seuls les **coûts suivants sont éligibles** pour une subvention and doivent être conformes aux Directives pour l'Appel à Propositions :

- Les coûts de fonctionnement général liés à la mise en œuvre de l'action elle-même ;
- Les salaires et rétributions du personnel travaillant pour l'organisation bénéficiaire ;

- Les coûts directement liés et nécessaires pour la réalisation de l'action (ex : la production de documents, les coûts liés à une location de site, les frais de déplacement pour les intervenants, etc.).

4. Critères de sélection

Les propositions incomplètes ou contenant des informations non conformes à cette directive de candidature seront directement classées comme non éligibles. L'éligibilité des demandes sera vérifiée par un jury qui évaluera et notera la proposition de projet conformément aux critères de sélection.

La préférence sera donnée aux propositions qui reflètent une initiative conjointe de membres, partenaires et alliés de terrain de SOLIDAR ET/OU aux propositions comprenant un partenariat étroit avec un ou des membres de SOLIDAR.

5. Grille d'évaluation

Les membres du jury évalueront les propositions selon la grille d'évaluation suivante ci-dessous. **Ne pas être rempli par le candidat !**

Critères de sélection	OUI/NON
La date de dépôt des propositions a été respectée et le plafond budgétaire a été respecté	
Le demandeur et les codemandeurs (si applicable) ne sont PAS membres affiliés du programme OIS	
Le demandeur et les codemandeurs sont reconnus comme des entités juridiques sans but lucratif aux termes des lois applicables et ont fourni le numéro d'enregistrement dans le formulaire de demande	
Le demandeur et les codemandeurs sont établis et opèrent dans un des pays de l'action (Voir 2.2. Localisation)	
Le demandeur et les codemandeurs sont légalement établis dans un pays partenaire (Voir 2.2. Localisation)	
Le demandeur et les codemandeurs ont une concentration avérée sur le plaidoyer	
Le demandeur et les codemandeurs ont une structure décisionnelle démocratique	
Pour les propositions relevant du lot 1 "Transition juste": l'action implique au moins 5 pays	
L'action proposée a une durée minimum de 3 mois et une durée maximum de 4 mois	
Critères d'attribution	Score max.
La proposition a été élaborée dans le cadre d'un processus consultatif de membres, partenaires et alliés de SOLIDAR	5
L'action propose reflète une initiative conjointe de membres, partenaires et alliés de SOLIDAR	5x2

L'action proposée contribue à renforcer la coopération entre les membres et partenaires de SOLIDAR e à au moins un des résultats escomptés du fonds de subvention	5
La proposition renforce la capacité des membres et partenaires à s'impliquer dans les processus décisionnels européens	5x2
L'action proposée a une concentration avérée sur la transition juste ou le rétrécissement de l'espace dans le cadre de l'Agenda 2030	5
Les résultats attendus de l'action proposée sont viables.	5
Les activités sont décrites de façon appropriée dans la proposition de budget	5x2
Le ratio entre les coûts estimés et les résultats attendus est satisfaisant	5

6. Comment soumettre une proposition ?

Veillez télécharger les documents suivants, qui vous pouvez trouver aussi sur le [site web du SOLIDAR](#) :

1. Le [formulaire de demande](#) en Excel,
2. La [proposition de budget](#) en Excel,
3. Le [modèle de plan d'activités](#).

Une fois les documents sont remplis, veuillez les télécharger dans le [formulaire online](#). **Date limite de dépôt des propositions : 6 novembre 2022, à 24h00 (heure de Bruxelles).**

7. Calendrier indicatif

Publication de l'appel à propositions	27 septembre
Date limite de dépôt des propositions	6 novembre
Processus d'évaluation et de sélection	7 au 18 novembre
Contrats avec les bénéficiaires	21 novembre au 5 décembre
Période de mise en œuvre	De décembre 2022 à mars 2023
Date limite de rapport	17 avril 2023

Pour plus d'assistance, vous pouvez contacter SOLIDAR en indiquant dans votre message l'objet "SGF2022" :

Alba Gonzalez, alba.gonzalez@solidar.org
 Cajsa Unnbom, cajsa.unnbom@palmecenter.se
 Lot 2: Michael Hauer, michael.hauer@palmecenter.se